



## **Offre d'alternance, assistance à la conduite des projets de valorisation des actions du Club Ville Aménagement**

Fondé en 1993, le Club Ville Aménagement regroupe des aménageurs responsables de grandes opérations urbaines françaises en partenariat avec l'administration du ministère chargée de l'urbanisme. Le CVA est une association de différentes structures d'aménagement : établissements publics (EPA/EPF), sociétés d'économie mixte (SEM), sociétés publiques locales (SPL) et d'aménagement (SPLA), offices publics d'aménagement et de construction (OPAC) sociétés privées et directions de l'aménagement de communautés urbaines ou d'agglomérations, représentées par leurs dirigeants. Y sont également représentés différents services de l'Etat : Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature, Plan Urbanisme Construction Architecture et Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable. Des représentants de fédérations professionnelles et d'organismes privés partenaires des aménageurs sont membres associés du club.

Depuis 25 ans le Club est un lieu d'échange permanent pour le milieu des professionnels de l'aménagement et ses contributions nourrissent les réflexions et les travaux de l'État et des collectivités. Aujourd'hui les débats s'inscrivent dans un contexte marqué par la montée en puissance de la société civile, les avancées de l'intégration des politiques européennes, les mutations des modèles économiques, les transformations liées au numérique et à l'exploitation des données, l'accroissement des exigences du développement durable, et les enjeux d'inclusion sociale.

Le Club Ville Aménagement anime des groupes de travail, ouverts aux collaborateurs des structures adhérentes, sur différents thèmes qui concernent directement les métiers des aménageurs et les enjeux exprimés précédemment. Il s'associe avec des experts et des universitaires pour apporter aux réflexions des groupes des regards critiques et prospectifs qui enrichissent leurs travaux. Le Club valorise les travaux des groupes à l'occasion des « Entretiens de l'aménagement », moment phare de la vie du Club et de représentation de son activité et de ses apports au bénéfice de l'ensemble des acteurs de l'aménagement. Le public des entretiens est constitué d'élus, de maîtres d'ouvrage, de maîtres d'œuvre, d'acteurs de l'aménagement et de la promotion immobilière, de représentant du BTP. Les ateliers et plénières du colloque font l'objet d'actes mis en ligne voire publiés.

### **Les missions confiées à l'assistant (e) à la conduite des projets de valorisation des actions du Club Ville Aménagement**

Rattaché(e) politiquement au VP référent sur les enjeux de la communication du Club, et hiérarchiquement à la secrétaire générale de l'association, vous l'assisterez dans ses différentes missions :

- Animation du réseau des membres du Club : suivi des groupes de travail, organisation des rencontres et des déplacements (notamment le voyage annuel, la le séminaire d'automne, les entretiens), optimisation de la circulation des informations internes au Club
- Assistance à la VP chargée des enjeux de communication pour la mise en œuvre du projet de refonte de la communication

- Assistance à la réparation des 9e Entretien de l'Aménagement, prévus au premier semestre 2019 : ingénierie de projet événementiel, réflexion sur les formats de restitution, suivi avec les prestataires, organisation logistique, valorisation des contenus produits
- Développement des outils permettant le déploiement des orientations stratégiques prises par le bureau sur les enjeux de visibilité du club et qui contribueront notamment à son attractivité sur les réseaux sociaux)
- Participation à l'organisation du voyage d'étude annuel

### **Ce que le Club Ville Aménagement peut vous apporter**

Vous serez intégré(e) à l'ensemble des activités de l'association, ce qui vous permettra de monter en compétence sur 1/ les réflexions les plus en pointes des enjeux opérationnels d'aménagement, 2/ leur mise en valeur et 3/ l'ensemble des enjeux liés à la bonne gestion d'une organisation.

### **Durée de l'apprentissage:**

Un an à compter du 1er septembre 2017

### **Profil recherché:**

Préparation d'un Master II en urbanisme ou communication, avec une forte appétence pour les deux

Qualité rédactionnelle

Qualité d'analyse et de synthèse

Agilité dans le suivi de plusieurs dossiers en parallèles

Une bonne pratique de l'anglais serait un plus

### **Rémunération:**

Selon les barèmes en vigueur pour les contrats d'apprentissage : cf la plateforme ministérielle

[https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/jcms/j\\_6/accueil](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/j_6/accueil)

### **Candidature à adresser à :**

marie-claude.dalibard@i-carre.net